



HAL
open science

POUCET Bruno & VALENCE David (dir.). La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968 Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, 256 p.

Fabienne Pavis

► **To cite this version:**

Fabienne Pavis. POUCET Bruno & VALENCE David (dir.). La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968 Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, 256 p.. Revue Française de Pédagogie, 2016, pp.96-97. 10.4000/rfp.5053 . halshs-02125539

HAL Id: halshs-02125539

<https://shs.hal.science/halshs-02125539>

Submitted on 21 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POUCET Bruno & VALENCE David (dir.). *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*

Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, 256 p.

Fabienne Pavis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/5053>

DOI : [10.4000/rfp.5053](https://doi.org/10.4000/rfp.5053)

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2016

Pagination : 96-97

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Fabienne Pavis, « POUCKET Bruno & VALENCE David (dir.). *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 195 | 2016, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 05 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/5053> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.5053>

Ce document a été généré automatiquement le 5 janvier 2021.

© tous droits réservés

POUCET Bruno & VALENCE David (dir.). *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*

Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, 256 p.

Fabienne Pavis

RÉFÉRENCE

POUCET Bruno & VALENCE David (dir.). *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, 256 p.

- 1 Publié sous les auspices de la fondation Charles de Gaulle suite à un colloque consacré à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et à son application (1968-1984), l'ouvrage collectif dirigé par Bruno Poucet et David Valence entend se consacrer au « moment Faure », faisant l'hypothèse que « quelque chose de capital s'est joué, dans ces années-là, dans l'enseignement supérieur ». Comprendre ce moment nécessite de le replacer « dans un ensemble qui le précède et le suit » (p. 19). Conséquemment, l'ouvrage est bâti en trois parties. Dans la première section consacrée au « pouvoir face au défi de la massification », Laurent Jalabert traite de la politique pour l'enseignement supérieur avant la loi Faure (1958-1968), Bruno Poucet restitue la distance qu'a Charles de Gaulle au monde universitaire tandis que Sabrina Tricaud s'interroge sur le rapport étroit à l'éducation de son Premier ministre, Georges Pompidou (1962-1968). La deuxième partie, « Une loi "libérale" pour répondre à la crise de Mai 68 » est moins surplombante. Antoine Prost livre le détail de la fabrique de ladite loi élaborée en cinq mois et François Audigier, analysant les débats parlementaires, montre que le consensus à droite est très artificiel. Deux auteurs se centrent sur les acteurs (para-) syndicaux : Nassera Mohraz rend compte de la virulence de l'opposition de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) à la loi Faure (1968-1984) alors qu'Ismail Ferhat s'interroge sur les prises de position des différents syndicats enseignants (1967-1969).

La troisième partie « Une loi peu ou mal appliquée ? » explore l'application de la loi Faure au travers de cas : René Rémond président de l'université de Nanterre (Charles Mercier), la tumultueuse construction des universités à Lyon (Jérôme Aust), l'émergence de l'université technologique de Compiègne (Yves Lequin & Pierre Lamard). De façon transversale, Arnaud Desvignes prend pour objet la réforme des diplômes nationaux et du premier cycle (1968-1973). Deux témoignages clôturent l'ouvrage : côté administration centrale, celui de Pierre Trincal, en poste au ministère de l'Éducation nationale de 1967 à 1977 et, côté cabinet ministériel, celui de Jacques de Chalendar, Inspecteur des finances conseiller technique d'Edgar Faure de juillet 1968 à juin 1969. Enfin, Sylvie Le Clech et Emmanuelle Picard offrent un outil analytique précieux des sources conservées aux Archives nationales : ce faisant, elles proposent de façon opportune des éléments de recontextualisation critique de la réforme de l'enseignement en 1968.

- 2 L'intérêt d'un tel ouvrage est, par de multiples prismes, de restituer les enjeux d'alors : faut-il une sélection des étudiants à l'entrée à l'université ? Faut-il envisager un rééquilibrage des pouvoirs entre enseignants, et entre enseignants et étudiants ? Comment orienter les flux croissants d'étudiants ? Comment dépasser les oppositions entre « conservateurs », « réformateurs » et « révolutionnaires » ? Comment donner plus de latitude à des universités nouvellement créées tout en les maintenant dans le giron de l'Éducation nationale ? La multiplication des angles d'observation proposés – différents moments, différents acteurs individuels et collectifs, différentes configurations – apporte une vision incontestablement enrichie de la réforme universitaire française. Parmi ceux-ci, l'exploration précise du pôle conservateur qui conteste la réforme progressiste nous paraît combler un vide. Ainsi, François Audigier s'interroge sur les conditions de vote par une Chambre droitrière (élue en juin 1968) de la loi proposée par le ministre de l'Éducation nationale. La restitution des débats qui ont lieu sur différentes scènes (commissions parlementaires, journées UDR, Assemblée nationale) montre que la fracture pro et anti réforme passait au cœur du groupe gaulliste. Mais alors que les opposants (fins connaisseurs ou pas de l'enseignement supérieur) considéraient que celle-ci « favoriserait les émeutiers et politiserait les campus » (p. 79), la majorité d'entre eux votera néanmoins la loi. Nassera Mohraz s'intéresse quant à elle à l'UNI, association issue des milieux gaullistes de droite qui réunit étudiants et enseignants hostiles aux événements de Mai 68. Ces événements révèlent selon ses membres l'existence d'une subversion marxiste pilotée par l'Union soviétique, et la loi Faure, vue « comme une “trahison” des responsables politiques », risque d'aggraver cette subversion (p. 106). L'étude de leur discours, de leur action militante et de leurs résultats aux élections universitaires montre le poids de cet acteur minoritaire toujours actif dans le monde universitaire et politique.
- 3 Si *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968* est donc utile pour tout chercheur travaillant sur l'enseignement supérieur français, il reste que l'ouvrage aurait gagné à mettre davantage en perspective l'intérêt qu'il y a à approfondir « le moment Faure ». Une approche plus cumulative des sciences sociales aurait restitué les acquis des très nombreuses connaissances accumulées (récemment ou pas) sur les acteurs et les institutions de l'enseignement supérieur de la fin des années 1960 et souligné les angles morts existants, la fragilité des sources jusqu'alors utilisées, les désaccords sur les études produites, etc. L'absence de discussion des analyses développées dans la synthèse de Jean-Claude Passeron « 1950-1980 : l'université mise à la question :

changement de décor ou changement de cap ? » (1986) ou encore dans *Homo Academicus* (Bourdieu, 1984) est symptomatique de cette posture et à notre sens regrettable.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Éd. de Minuit.

PASSERON J.-C. (1986). « 1950-1980 : l'université mise à la question : changement de décor ou changement de cap ? ». In J. Verger (dir.), *Histoire des Universités de France*. Toulouse : Privat.

AUTEURS

FABIENNE PAVIS

Université de Nantes, CENS